

CHAPITRE VI

SOURCES ÉTRANGÈRES D'APPROVISIONNEMENT

Selon les renseignements soumis par M. Warne, de la section du commerce extérieur, au Bureau de la statistique, ministère du Commerce, la principale source étrangère d'approvisionnement pour le Canada, a été et continue d'être les Etats-Unis. Il est à noter que sur toutes les importations d'instruments aratoires, entre 1913 et 1936, de 90 à 98 p. 100 était de provenance américaine.

Pour cette raison, les frais manufacturiers aux Etats-Unis revêtent un intérêt de premier ordre. Les compagnies canadiennes cherchent à créer l'impression que leurs efforts pour concurrencer les fabricants américains sont entravés par la grande prépondérance du rendement, en volume, des usines aux Etats-Unis.

Il importe de ne pas perdre de vue, toutefois, qu'onze compagnies ont partagé entre elles environ 80 p. 100 de tout le marché canadien; et que le reste a été réparti entre une trentaine de petits manufacturiers canadiens. La déposition des dirigeants de la compagnie Deere indique qu'aux Etats-Unis il y a entre 700 et 900 compagnies qui fabriquent les instruments aratoires.

Rappelons-nous encore qu'en volume de rendement la compagnie Massey-Harris souffre favorablement la comparaison avec toutes les maisons américaines, à l'exception de l'*International Harvester Company*, la *Deere and Company* et la *J. I. Case Company*. Sous ce rapport elle dépasse l'*International Harvester Company of Canada*, dans son établissement canadien, la *Minneapolis-Moline*, la *Oliver Farm Equipment Company*, et le reste des compagnies américaines.

Néanmoins, il est reconnu que jusqu'à un certain point le plus gros volume de production obtenu par l'*International Harvester Company* aux Etats-Unis, par la *Deere and Company* et la *J. I. Case Company*, amoindrit les frais indirects ou fixes de fabrication. Ce fait serait plus remarquable encore sur un temps prolongé, vu le programme du gouvernement actuel des Etats-Unis, qui a provoqué une hausse dans le prix des matières premières et des produits ouvrés, et dans les salaires de la main-d'œuvre.

L'*International Harvester Company* a fourni au Comité un état des frais de fabrication, aux Etats-Unis, d'une lieuse de huit pieds et d'une moissonneuse de six pieds, dans une année récente. D'après cette documentation il appert que pour la lieuse de huit pieds les matériaux ont coûté plus cher aux Etats-Unis qu'au Canada dans la proportion de 4.19 p. 100 du coût des matériaux canadiens; aussi que la main-d'œuvre coûtait 16.65 p. 100 plus cher aux Etats-Unis. Pris dans l'ensemble, les frais de matériel et de main-d'œuvre aux Etats-Unis ont dépassé de 7 p. 100 les frais au Canada. La charge, qui subit le contre-coup de la prédominance de l'*International Harvester Company* dans la production de cet instrument aux Etats-Unis, est beaucoup moins forte dans ce dernier pays. Le coût manufacturier total de la lieuse de huit pieds paraît être moindre aux Etats-Unis qu'au Canada, dans la proportion de 3.34 p. 100.

L'on se rend compte qu'on ne saurait tirer de la documentation qui précède une conclusion qui s'applique d'une manière générale à la fabrication des instruments aratoires, vu les écarts plus que probables à rectifier dans presque tous les éléments du coût, savoir matériaux, main-d'œuvre et charge, des autres instruments. Cela serait vrai surtout de la charge, si la différence dans le volume de production était prononcée entre les Etats-Unis et le Canada, pour quelque instrument en particulier.

Cependant, comme il a été constaté que la lieuse est le plus typique de tous les petits instruments sélectionnés par le Comité, il peut se dégager de ce qui précède une déduction qui ne manque pas de valeur. Signalons que